

E.E.PU Anatole France - Chaville

COMPTE RENDU DU 2ND CONSEIL D'ÉCOLE

jeudi 16 mars 2023

1) Approbation de l'ordre du jour,

2) Actions mises en place pour la gestion des élèves difficiles en CM2 :

Cette année nous avons effectivement des élèves de CM2 qui ont des problèmes de comportement. Les leviers habituels n'ont pas suffi à endiguer cette montée d'irrespect et de violence. Nous avons dû nous séparer d'une élève que nous avons confié à l'E.E.PU Ferdinand Buisson car son comportement étant devenu tellement problématique qu'il engendrait de la souffrance chez les élèves et chez les professeurs. Pour se comporter ainsi l'élève devait elle aussi être en grande souffrance. La famille a entendu notre point de vue et a accepté ce déplacement.

Par ailleurs d'autres élèves s'étaient engouffrés dans ce type de comportement, nous les avons recadrés en conseil. Toutefois dans d'autres classes, il reste des élèves violents et irrespectueux avec leurs pairs et avec l'adulte. La plupart du temps, nous travaillons avec la famille pour faire cesser ce comportement mais les prises en charge sont difficiles à avoir et les délais sont très longs.

Nous avons aussi renforcé la surveillance dans la cour, 3 enseignantes au lieu de 2. Par ailleurs, je suis en train de refaire le règlement de l'école avec les élèves.

3) Rentrée 2023 :

- Poursuite de scolarité (procédure) :

Le 7 avril nous devons faire remonter à l'inspection les dossiers de demandes de maintien qui passeront en commission de circonscription le 11 ou 13 avril (à cette commission siègent l'IEN, un directeur, un membre du Rased et une CPC), cette commission est là pour éclairer l'IEN qui doit donner son avis sur la demande de maintien. J'irai comme chaque année défendre nos dossiers. Le 18 avril chaque famille recevra la proposition du conseil des maîtres pour le passage. Les parents auront jusqu'au 9 mai pour nous donner leur avis sur cette proposition.

- Entrée en 6^{ème} (procédure) :

J'ai déjà donné aux parents le volet 1 (vérification administrative des éléments contenus dans la base de données).

Le volet 2 sera distribué le 23 mars celui-ci donnera le nom du collège d'affectation selon l'adresse de l'élève.

Des ambassadeurs viendront à l'école le 18 avril pour parler du collège et de la sixième au Cm2 (ceux-ci pourront poser leurs questions).

Les CM2 iront visiter le collège le 2 juin. Les portes ouvertes se tiendront le 17 juin

- Réunion CP, accueil des nouveaux arrivants :

Le mardi 6 juin à 18h30 à l'école. Un autre temps pour les nouveaux arrivants aura lieu en septembre pour les accueillir de façon plus conviviale autour d'un pot de rentrée.

Les parents sont avertis de toutes ces échéances et rendez-vous, nous déplorons toujours la non signature des cahiers de liaison et la non lecture des mails.

- Effectif rentrée 2023 :

65 CP 66 CE1 65 CE2 64 CM1 61 CM2

Soit 321 élèves, ce qui est peu (79 CP annoncé en conseil mais 65 après vérification) toutefois, nous ne sommes qu'au mois de mars, les parents n'ont pas tous inscrits les enfants.

- Prise en charge des enfants à besoins particuliers, (AESH) :

7 enfants en situation de handicap, une AESH 24h normalement et une autre 4 heures. Cette situation est pénalisante pour les élèves en situation de handicap, la classe et l'enseignants.

(Oui,) les AESH peuvent accompagner les élèves qu'elles suivent en classe externalisée. La mairie peut aussi mettre à disposition un animateur ou un parent peut aussi accompagner, si l'AESH ne vient pas.

4) Vie de l'école :

- Classes découvertes 2024, budget :

Cette année encore il a fallu rédiger les contenus pédagogiques en 3 jours et s'adapter à une proposition de classe découverte à la campagne alors que qu'il avait toujours été prévu qu'elle se déroule en bord de mer. La classe externalisée n'est pas une colonie de vacances, derrière ce déplacement ludique, il y a un projet pédagogique en relation avec les contenus scolaires.

La directrice a envoyé un mail au Maire pour une audience (3 directeurs des écoles élémentaires, les enseignants de Cm1 et les parents élus) afin d'en savoir plus sur la pérennité de ces classes découvertes.

- Projet hip-hop : tous les élèves ont fait une chorégraphie par groupe qui a été filmée par les maîtresses (lorsqu'il y avait l'autorisation des parents) : thème de la chorégraphie est les « Ronins » de la « street », les CM1 et CM2 ont en plus écrit un texte de rap qu'ils ont chanté. Le 15 avril le chorégraphe a proposé aux enfants et parents

qui le souhaitent de se rendre à Paris pour une présentation, quelques familles ont accepté, Papyon reviendra entraîner les élèves pour cette représentation. L'autorisation de droit à l'image est nécessaire pour participer à cette restitution, celle-ci étant filmée.

Certains parents ont fait des retours très négatifs sur la pédagogie de Papyon avec des propos inappropriés et un excès d'autorité. Certains enfants n'ont pas pris plaisir à cette activité du fait de l'intervenant.

- Organisation de la Kermesse : L'équipe éducative souhaite confier comme l'année passée l'organisation aux parents.

- Les parents soulignent que l'an dernier, était une année exceptionnelle du fait des travaux et du déménagement, ils souhaitent revenir à l'organisation des kermesses avant 2019 : les parents gérant le filtrage, l'accueil, la buvette, la sécurité, les enseignants gérant les stands. En effet, l'an dernier, la gestion totale de la kermesse a été très lourde et ils n'ont pas été beaucoup aidés par les parents d'élèves de l'école. Ils aimeraient que les enseignants s'associent à cette organisation. Les enseignants ne sont pas d'accord. Les parents ne veulent pas gérer toute l'organisation le jour J.

La réflexion est lancée pour trouver une organisation satisfaisante.

Des tee-shirts école et des-totebags vont être commandés. Si possible auprès d'un fournisseur dont les tee-shirts seront de meilleure qualité.

- Calendrier des activités connues à ce jour :

- 7 avril : 100ème jour (des activités seront prévues)
- 25 mai sortie jeu de piste pour les CE2 + sortie pompier en juin
- 6 juin, les jardins de Versailles CE1
- CP, 13 juin les olympiades avec le service des sports.
- 20 juin les grandes eaux de Versailles pour les CP.
- CM2 : pique-nique mais compte-tenu du comportement des élèves pas de sortie prévue à ce jour (ou sans les élèves perturbateurs)
- Représentation 19 juin à 19h dans la cour de l'école du projet chorale de CE2.

5) Questions Mairie restées sans réponse lors du précédent conseil d'école

- Délai d'approbation des devis par la Mairie : l'été dernier il y a eu un nouveau marché avec des conditions différentes. Les commandes ont été bloquées car elles ne respectaient pas le nouveau BPU. En novembre les directeurs d'école ont travaillé avec le service scolaire pour élaborer un BPU qui convienne à toutes les écoles et tienne compte des besoins.
- Tickets RATP : la mairie pourra fournir des tickets de transport aux classes qui en feront la demande auprès de la régie (le montant sera déduit du budget école)
- Nouveaux locaux : des travaux demandés non réalisés : madame Ory va de nouveau transmettre à la Mairie la liste des travaux à réaliser.
- Emplacement pour stationner les vélos des enseignants : ce jour les services techniques et un élu sont venus à l'école pour vérifier la faisabilité et choisir avec les directrices l'emplacement.

6) Divers

- Stationnement des véhicules des enseignantes : à cause de la cyber attaque les données GPSO ont été perdues, des enseignantes ont eu des PV, la prise en compte des immatriculations est maintenant terminée, il ne devrait plus y avoir de problème.

Les enseignantes chavilloises déplorent de ne pas avoir droit au stationnement gratuit comme les autres collègues. La Mairie répond qu'il s'agit d'une décision de GPSO pour toutes les communes de ce groupement.

- Facturation Elixor sur les journées de grève : il y aura des régularisations pour les enfants absents.
- Parvis avenue Saint Paul, date des travaux : madame Levavasseur explique qu'une nouvelle réunion va avoir lieu début mai et que les travaux débiteront cet été pour s'achever à la rentrée.
- Circulation dans l'allée menant au gymnase : les parents élus s'interrogent sur le statut de l'allée (privée ou publique). Parfois des voitures roulent très vite.

Il faudrait remettre un panneau indiquant les horaires pendant lesquels les véhicules ne peuvent pas circuler et prévenir les locataires lors d'évènements qui pourraient entraîner le blocage de l'allée.

La séance est levée à 20h50.